



Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets ménagers, encombrants et assimilés en provenance des communes de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach

SERVICES

À PARTIR DU
15.01.2024

Déchets acceptés pour l'élimination

Déchets ménagers	200 €/t	Déchets de nettoyage des rues	200 €/t
Déchets encombrants	200 €/t	Déchets de construction et de démolition en mélange	200 €/t
Déchets assimilés	200 €/t		

Déchets acceptés pour la valorisation

Ferraille	gratuit	Déchets de désablage	80 €/t
Verre creux	gratuit	Plaques en plâtre	120 €/t
Styropor propre (emballages)	gratuit	Laine de verre - Laine de roche	45 €/m ³
Films en polyéthylène	gratuit	Bois traités	150 €/t
Déchets électriques et électroniques	gratuit	Bois créosoté	220 €/t
Déchets de câbles	gratuit	Pneus de voitures avec ou sans jantes	190 €/t
Superdreckschécht - max. 30 kg resp. 30 l	gratuit	Carton	40 €/t
Déchets de verdure	35 €/t	Papier mélangé	45 €/t
Souches d'arbres / troncs d'arbres	50 €/t	Verre plat	55 €/t
Déchets de construction (propre)	40 €/t	Panneaux photovoltaïques	10 €/m ²
Déchets de construction (non-propre)	100 €/t	Fenêtres avec vitrage	200 €/t

Minimum facturable 8€

Autres prestations

Pesage simple	8€	Sacs transparents en PE (1000l)	3,50 €/pièce
Taxe de tri pour déchets non conformes	150 €/livraison	Sacs transparents en PE (1000 l)	120 €/rouleau (40 sacs)
Vidage de conteneurs	150 €/conteneur	Gaz en récipients à pression avec mousse PU	90 €/pièce
Mise à disposition d'un clark	25 €/1/4 h entamé		

Vente de compost de qualité RAL

En vrac	10 €/t
En sacs avec +/- 30 l de contenu, y inclus un vidange de 1€	4 €/sac

Quantité minimum facturée pour déchets: 10 kg resp. 10 litres.



Heures d'ouverture:

lundi à vendredi 8.00h - 16.45h

16, rue de Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher

Tél.: 77 05 99-1

Fax: 77 05 99-33

www.sigre.lu

info@sigre.lu